

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### **Décret du 12 janvier 2021 portant reconnaissance de l'association dite « Association française de l'atrésie de l'œsophage (AFAO) » comme établissement d'utilité publique**

NOR : *INTD2023241D*

Par décret en date du 12 janvier 2021 :

- est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite « Association française de l'atrésie de l'œsophage (AFAO) » ;
- sont approuvés les statuts (1) de cette association dont le siège est à Maisons-Alfort (94).

---

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.